

ANNEXE I -A
CALENDRIER DES EPREUVES
SESSION 2020
Option A - Systèmes de production

EPREUVES ECRITES	DATES	HORAIRES (début-fin)			
		Métropole	Antilles Guyane	Réunion	Polynésie
E3.1 Mathématiques (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Lundi 11 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)
E1 Culture générale et expression (4h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Mardi 12 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	13h-17h00 (sujets spécifiques)
E4 Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien (4h)	Mercredi 13 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 14h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 20h00)	14h00-18h00 (sujets spécifiques)
E3.2 Physique et chimie (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Jeudi 14 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)

Les dates des épreuves orales d'anglais (E2) seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie d'inscription (pour les établissements non habilités au CCF)

Les dates suivantes seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie pilote :

- Pour les candidats qui ne sont pas évalués dans le cadre du CCF : E5-Activités de maintenance (E51, E52)
- Pour tous les candidats : E6 Épreuve professionnelle de synthèse (U61, U62)
- CCF pour établissements habilités
- Jury d'admission

ANNEXE I -B
CALENDRIER DES EPREUVES
SESSION 2020
Option B - Systèmes énergétiques et fluidiques

EPREUVES ECRITES	DATES	HORAIRES (début-fin)			
		Métropole	Antilles Guyane	Réunion	Polynésie
E3.1 Mathématiques (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Lundi 11 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)
E1 Culture générale et expression (4h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Mardi 12 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	13h-17h00 (sujets spécifiques)
E4 Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien (4h)	Mercredi 13 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 14h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 20h00)	14h00-18h00 (sujets spécifiques)
E3.2 Physique et chimie (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Jeudi 14 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)

Les dates des épreuves orales d'anglais (E2) seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie d'inscription (pour les établissements non habilités au CCF)

Les dates suivantes seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie pilote :

- Pour les candidats qui ne sont pas évalués dans le cadre du CCF : E5-Activités de maintenance (E51, E52 et E53)
- Pour tous les candidats : E6 Épreuve professionnelle de synthèse (U61, U62)
- CCF pour établissements habilités
- Jury d'admission

ANNEXE I -C
CALENDRIER DES EPREUVES
SESSION 2020
Option C - Systèmes éoliens

EPREUVES ECRITES	DATES	HORAIRES (début-fin)			
		Métropole	Antilles Guyane	Réunion	Polynésie
E3.1 Mathématiques (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Lundi 11 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)
E1 Culture générale et expression (4h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Mardi 12 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	13h-17h00 (sujets spécifiques)
E4 Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien (4h)	Mercredi 13 mai 2020	14h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	10h00-14h00 (sortie non autorisée avant 14h00)	16h00-20h00 (sortie non autorisée avant 20h00)	14h00-18h00 (sujets spécifiques)
E3.2 Physique et chimie (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)	Jeudi 14 mai 2020	14h00-16h00 (sortie non autorisée avant 16h00)	10h00-12h00 (sortie non autorisée avant 12h00)	16h00-18h00 (sortie non autorisée avant 18h00)	4h00-6h00 (sortie non autorisée avant 06h00)

Les dates des épreuves orales d'anglais(E2) seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie d'inscription (pour les établissements non habilités au CCF)

Les dates suivantes seront fixées par Madame ou Monsieur le Recteur de chaque académie pilote :

- Pour les candidats qui ne sont pas évalués dans le cadre du CCF : E5-Activités de maintenance (E51, E52)
- Pour tous les candidats : E6 Épreuve professionnelle de synthèse (U61, U62)
- CCF pour établissements habilités
- Jury d'admission

ANNEXE II
REGROUPEMENTS INTERACADEMIQUES
SESSION 2020
Maintenance des Systèmes

OPTION A : Systèmes de Production

CENTRES INTERACADEMIQUES CORRECTIONS ET JURYS	ACADEMIES RATTACHEES
Limoges	Clermont-Ferrand
Nice	<i>Individuels: Corse</i>
SIEC	Polynésie Française/La Réunion/ Mayotte
Guyane	Guadeloupe / Martinique
Rennes	Nouvelle Calédonie

TOUTES LES AUTRES ACADEMIES SONT AUTONOMES.

OPTION B : Systèmes Energétiques et Fluidiques

CENTRES INTERACADEMIQUES CORRECTIONS ET JURYS	ACADEMIES RATTACHEES
Dijon	Besançon/ Clermont-Ferrand/Grenoble/Lyon
Lille	Amiens / Nancy-Metz / Reims/Strasbourg/
Toulouse	Aix-Marseille / Bordeaux / Montpellier /Nice / Poitiers / <i>Individuels: Corse/Limoges</i>
Rennes	Caen /Nantes / Orléans-Tours <i>Individuels : / Nouvelle Calédonie</i>
SIEC	Martinique <i>Individuels : Guadeloupe/Guyane/La Réunion/Mayotte/Rouen/Polynésie Française</i>

OPTION C : Systèmes Eoliens

CENTRES INTERACADEMIQUES CORRECTIONS ET JURYS	ACADEMIES RATTACHEES
Nantes	Pilotage National

ANNEXE III

LIVRETS SCOLAIRES SESSION 2020

Règles de présentation

Pour que le livret scolaire puisse être considéré comme parfaitement fiable et que les indications qu'il contient puissent être faciles à interpréter, il est indispensable de veiller aux points suivants :

- 1) Le tracé prévoit des notes trimestrielles, mais il est bien entendu possible de mettre des notes semestrielles, à condition de l'indiquer clairement.
- 2) Chaque discipline représentée par une ligne sur le livret fera l'objet d'une note et d'une appréciation portée par le professeur.
- 3) Toutes les rubriques doivent être remplies, y compris celles du bas de page qui comportent des informations statistiques.
- 4) Le graphique ne prendra en compte que les résultats de la deuxième année de formation.

EXAMEN : B.T.S.				<i>Année de l'examen</i>	<i>NOM (lettres capitales) :</i>				• ETABLISSEMENT (cachet)			
SPECIALITE : MAINTENANCE DES SYSTEMES OPTION (à préciser):					Prénom :							
CLASSE DE (année antérieure à celle de l'examen)				CLASSE DE (année de l'examen)				APPRECIATIONS DES PROFESSEURS				
1^{er} TRIM (ou semestre)	2^{ème} TRIM (ou semestre)	3^{ème} TRIM (si besoin)	Moyenne	MATIERES ENSEIGNEES							1^{er} TRIM (ou semestre)	2^{ème} TRIM (ou semestre)
				1 – Culture générale et expression								
				2 – Anglais								
				3 – Mathématiques								
				4 – Physique et Chimie								
				5 – Etude pluri technologiques des systèmes								
				6 – Organisation de la maintenance								
				7 – Techniques de maintenance, conduite, prévention								
				8 – Accompagnement personnalisé								
AVIS DU CONSEIL DE CLASSE (3) ET OBSERVATIONS EVENTUELLES				COTATION DE LA CLASSE				Résultats de la section Cinq Dernières Années				DATE, SIGNATURE
				AVIS (4)				Années	Présentés	Reçus	%	ET REMARQUES EVENTUELLES DU CANDIDAT
				Effectif total de la classe	Très favorable	Favorable	Doit faire ses preuves à l'examen					

(4) exprimée en % de l'effectif total de la classe (sans décimales)

	1 – Culture générale et expression	2 – Anglais	3 – Mathématiques	4 – Physique et chimie	5 – Etude pluritechnologiques des systèmes	6 – Organisation de la maintenance	7 – Techniques de maintenance, conduite, prévention	8 – Accompagnement personnalisé	
+ 10									
+ 8									
+ 6									
+ 4									
+ 2									VISA DU PRESIDENT DU JURY ET DATE
0									
- 2									
- 4									
- 6									
- 8									
- 10									

Profil de la classe en noir

Profil du candidat en rouge



Correspondant à la moyenne des notes des matières enseignées en deuxième année (année de l'examen), arrondie à l'entier le plus proche.

IMPORTANT

ATTENTION : information sur la note NV

Extrait des nouvelles directives (arrêté du 22/7/2008 paru dans le JO du 8.8.2008) sur l'utilisation de la mention non valide (**NV**). « La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « **Non Valide** » à l'épreuve correspondante. Le candidat même présent à l'épreuve ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré. La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une situation suivante est constatée :

- absence de dépôt de dossier,
- absence du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen,
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen et documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet

Épreuves concernées par ce dispositif :

- E61 : Rapport d'activités en entreprise : Rapport de stage de 1^{ère} année : date fixée annuellement au niveau de chaque académie
- E62 : Etude et réalisation de maintenance en entreprise : Dossier technique relatif au projet de 2^{ème} année : 15 jours avant la date de démarrage de l'épreuve E62, définie au niveau académique ou inter académique